



# Objectifs du plan d'aménagement forestier

Le plan d'aménagement forestier a deux objectifs :

- permettre au producteur forestier de bien mettre son boisé en valeur en le lui faisant mieux connaître et en l'aidant à mieux planifier ses travaux forestiers (le respect du plan d'aménagement forestier est essentiel pour l'obtention d'un remboursement de taxes) ;
- permettre au Ministre des Ressources naturelles de protéger les investissements de l'État dans les forêts privées en planifiant et en rationalisant la mise en valeur des boisés.

## 1. LOCALISATION DE LA SUPERFICIE À VOCATION FORESTIÈRE

Propriété numéro :	1	Prêt no SFF:	n/a
No du producteur forestier :		# Rapport d'exécution	1463174XXXXXXXXXX X
Municipalité régionale de comté (MRC) :	Matawinie	Code :	620
Municipalité :	Saint-Damien, P	Code :	62075
Cadastre :	Saint-Damien de Brandon, paroisse	Code :	3640
Rang :	10 ième Rang	Code :	04

Unité d'évaluation	No du lot ou de la partie de lot	Zone (V ou B)	Superficie Totale*	Superficie à vocation forestière	OGC
XXXX-XX-XXXX	P-232	Blanche	29.3 ha	29.3 ha	n/a
XXXX-XX-XXXX	P-233	Blanche	5.7 ha	5.7 ha	n/a
XXXX-XX-XXXX	232-1	Blanche	1.3 ha	0.2 ha	n/a
XXXX-XX-XXXX	233-1	Blanche	1.4 ha	1.4 ha	n/a
TOTAL :			37.7 ha	36.6 ha	

\* Les superficies sont exactes, elles proviennent d'une description technique préparée par un arpenteur-géomètre.

## ÉQUIVALENCE DES MESURES

Hauteur : 1 mètre (m) = 3,28 pieds (pi)

Superficie : 1 hectare (ha) = 2,47 acres (ac) = 2,92 arpents carrés

Volume : 1 m<sup>3</sup> app. = 0,28 corde (cd)

1 m<sup>3</sup> app./ha = 0,11 cd/ac

## 2. OBJECTIFS DU PRODUCTEUR FORESTIER

- |   |  |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Production forestière | <input type="checkbox"/> Utilisation à des fins récréatives            |
| <input type="checkbox"/> Production d'arbres de Noël      | <input type="checkbox"/> Conservation                                  |
| <input type="checkbox"/> Acériculture                     | <input type="checkbox"/> Sylviculture ornementale                      |
| <input type="checkbox"/> Protection de la faune           | <input checked="" type="checkbox"/> Autres (spécifiez) Mise en valeur. |

Sites à protéger : étang, ruisseaux, aulnaies.

Remarques :

**Mise en garde :** aucun levé topographique officiel n'a été effectué pour la production de ce plan et le présent document ne peut constituer une garantie en matière d'arpentage. La carte jointe à ce plan demeure une illustration et n'est pas nécessairement un reflet fidèle de la réalité du terrain. Les limites de la propriété apparaissant sur cette carte ont été numérisées à partir de la matrice graphique municipale et/ou des indices repérés sur le terrain relevés au GPS. Ces limites ne peuvent constituer une garantie en matière de localisation ou de superficie de la propriété. Il est recommandé d'identifier et de relever les limites de la propriété avant d'entreprendre des travaux sylvicoles.

Propriété de  
M. ou Mme X

Échelle 1:6000  
120 0 120 Meters

### Légende

- ..... Sentiers
- Cours d'eau
- Courbes de niveau
- Peuplements forestiers



Jean-Sébastien Malo  
INGÉNIEUR FORESTIER

965, rue Principale

Sainte Mélanie (Québec) J0K 3A0

450 960-2130 450 889-8873

jsmalo@rbiotiques.com

www.rbiotiques.com



Plan préparé par Jean-Sébastien Malo, ing.f. (no membre OIFQ 98-047)  
Date : 17 février 2011

Sources : données cartographiques du système d'information écoforestière (SIEF) du MRNF développé pour fins de géomatique forestière (feuille 31 IXX XX). Orthophoto aérienne prise en 2008.

Mise en garde : aucun levé topographique officiel n'a été effectué pour la production de cette carte et le présent document ne peut constituer une garantie légale en matière de localisation ou de superficie de la propriété. Ces limites ne peuvent constituer une garantie d'arpentage.

# FICHES DE PEUPEMENT

Peuplement no : 1

(voir localisation sur cartographie)

Superficie (ha) hectares : 0,9

équivalence en (ac) acres 2,2

équivalence en (ar) arpents carrés 2,6

Description du peuplement forestier	
Nom du peuplement :	Érablière à peuplier
Appellation terrain :	ErPe B2 Jin
Essences principales : (par ordre d'importance)	ÉRABLE À SUCRE (ERS), PEUPLIER À GRANDES DENTS (PEG), HÊTRE À GRANDES FEUILLES (HEG)
Densité :	NORMALE (COUVERT FORESTIER 60% À 80%)
Hauteur moyenne :	17 mètres
Âge (classes de 20 ans)* :	Jeune inéquien
Origine et perturbations :	
Éléments particuliers :	

\*Inéquien : au moins 3 classes d'âge consécutives, 10 à 70 ans pour les jeunes inéquiens et 70 à 120 ans pour les vieux inéquiens.

Propositions d'aménagement	
Suggestion travaux forestiers :	<p><b>COUPE DE JARDINAGE</b> : C'est la récolte périodique d'arbres choisis individuellement ou par petits groupes dans une futaie inéquienne pour l'amener à une structure jardinée équilibrée ou maintenir une telle structure. La coupe de jardinage vise à perpétuer un peuplement en assurant sa régénération et sa croissance sans jamais avoir recours à sa coupe totale. Elle permet de produire de façon continue du bois d'œuvre de qualité à partir de peuplements ayant une structure caractéristique des peuplements inéquiennes. Dans ce peuplement, récolter prioritairement les peupliers parvenus à maturité et les tiges dépérissantes.</p>
Urgence du traitement:	<input checked="" type="checkbox"/> Très <input type="checkbox"/> Assez <input type="checkbox"/> Peu
Durée de validité de la recommandation	<input type="checkbox"/> 0 à 5 ans <input checked="" type="checkbox"/> 5 à 10 ans



# FICHES DE PEUPEMENT

Peuplement no : 2

(voir localisation sur cartographie)

Superficie (ha) hectares : 3,3

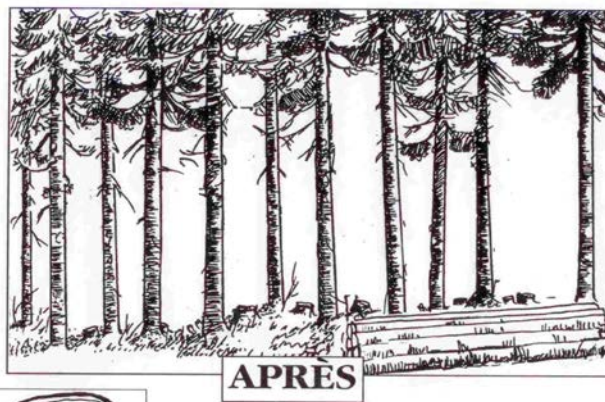
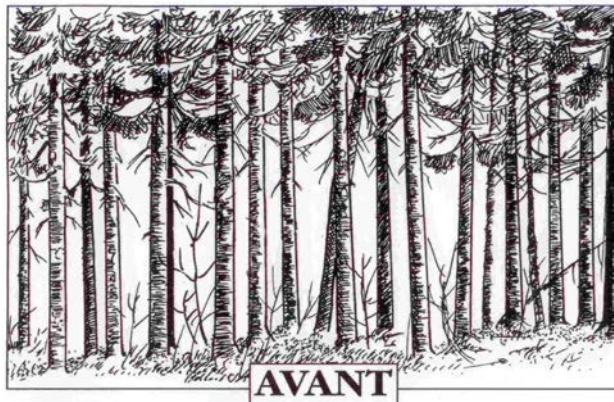
équivalence en (ac) acres : 8,2

équivalence en (ar) arpents carrés : 9,7

Description du peuplement forestier	
Nom du peuplement :	Résineux à feuillus intolérants
Appellation terrain :	RFi A3 50
Essences principales : (par ordre d'importance)	SAPIN BAUMIER (SAB), PRUCHE DE L'EST (PRU), THUYA OCCIDENTAL (THO), PEUPLIER FAUX-TREMBLE (PET), ÉRABLE ROUGE (ERR), BOULEAU À PAPIER (BOP)
Densité :	ÉLEVÉE (COUVERT FORESTIER > 80%)
Hauteur moyenne :	17 mètres
Âge (classes de 20 ans)* :	50
Origine et perturbations :	
Éléments particuliers :	abri faunique intéressant pour cervidés

\*Inéquien : au moins 3 classes d'âge consécutives, 10 à 70 ans pour les jeunes inéquiens et 70 à 120 ans pour les vieux inéquiens.

Propositions d'aménagement	
Suggestion travaux forestiers :	<b>ECLAIRCIE COMMERCIALE AVEC MARTELAGE FAUNIQUE:</b> C'est la récolte d'arbres d'essences commerciales de qualité moindre ou qui nuisent aux arbres de qualité dans un peuplement forestier dans le but d'accélérer l'accroissement des arbres restants et améliorer la qualité de ce peuplement. Toutefois, cette activité vise aussi à appliquer des mesures d'atténuations pour la faune afin de conserver des conditions favorables au maintien de l'habitat faunique (exemple : maintenir un couvert de densité élevé et maintenir la présence du thuya occidental).
Urgence du traitement:	<input type="checkbox"/> Très <input type="checkbox"/> Assez <input checked="" type="checkbox"/> Peu
Durée de validité de la recommandation	<input type="checkbox"/> 0 à 5 ans <input checked="" type="checkbox"/> 5 à 10 ans



# FICHES DE PEUPEMENT

Peuplement no : 3

(voir localisation sur cartographie)

Superficie (ha) hectares : 9,4

équivalence en (ac) acres 23,2

équivalence en (ar) arpents carrés 27,5

Description du peuplement forestier	
Nom du peuplement :	Érablière à feuillus tolérants
Appellation terrain :	ErFt B2 Jin
Essences principales : (par ordre d'importance)	ÉRABLE À SUCRE (ERS), HÊTRE À GRANDES FEUILLES (HEG), TILLEUL D'AMÉRIQUE (TIL), FRÊNE D'AMÉRIQUE (FRA), OSTRYER DE VIRGINIE (OSV), ÉRABLE ROUGE (ERR)
Densité :	NORMALE (COUVERT FORESTIER 60% À 80%)
Hauteur moyenne :	17 mètres
Âge (classes de 20 ans)* :	Jeune inéquien
Origine et perturbations :	
Éléments particuliers :	Potential acéricole intéressant. Présence de ruisseaux intermittents à protéger.

\*Inéquien : au moins 3 classes d'âge consécutives, 10 à 70 ans pour les jeunes inéquiens et 70 à 120 ans pour les vieux inéquiens.

Propositions d'aménagement	
Suggestion travaux forestiers :	<b>COUPE D'AMÉLIORATION D'ÉRABLIÈRE:</b> La coupe d'amélioration d'érablière est la récolte des arbres d'essences commerciales indésirables ou des sujets de qualité moindre d'une érablière exploitée pour la sève ou destinée à cette fin. Cette coupe a pour but d'améliorer la qualité du peuplement tout en assurant le maintien du potentiel acéricole à long terme.
Urgence du traitement:	<input type="checkbox"/> Très <input checked="" type="checkbox"/> Assez <input type="checkbox"/> Peu
Durée de validité de la recommandation	<input type="checkbox"/> 0 à 5 ans <input checked="" type="checkbox"/> 5 à 10 ans



# FICHES DE PEUPEMENT

Peuplement no : 4

(voir localisation sur cartographie)

Superficie (ha) hectares : 5,7

équivalence en (ac) acres 14,1

équivalence en (ar) arpents carrés 16,7

## Description du peuplement forestier

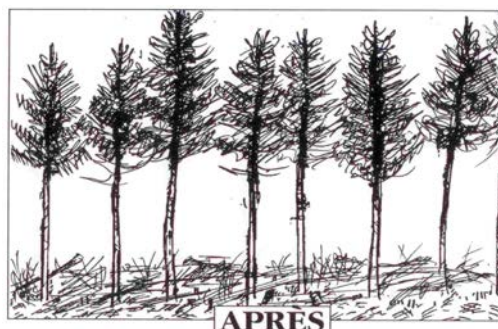
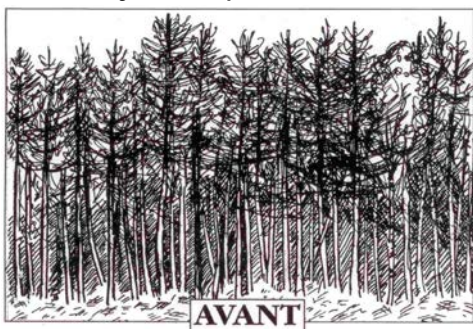
Nom du peuplement :	Érablière rouge issue d'une coupe totale
Appellation terrain :	Eo A4 30 ct
Essences principales : (par ordre d'importance)	ÉRABLE ROUGE (ERR), SAPIN BAUMIER (SAB), BOULEAU À PAPIER (BOP), ÉRABLE À SUCRE (ERS), ÉPINETTE BLANCHE (EPB)
Densité :	ÉLEVÉE (COUVERT FORESTIER > 80%)
Hauteur moyenne :	10 mètres
Âge (classes de 20 ans)* :	30
Origine et perturbations :	coupe totale

\*Inéquien : au moins 3 classes d'âge consécutives, 10 à 70 ans pour les jeunes inéquiens et 70 à 120 ans pour les vieux inéquiens.

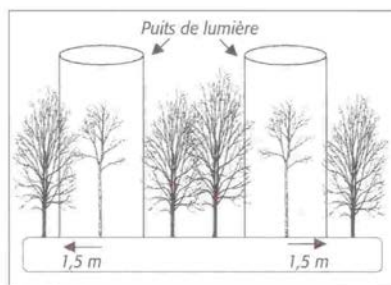
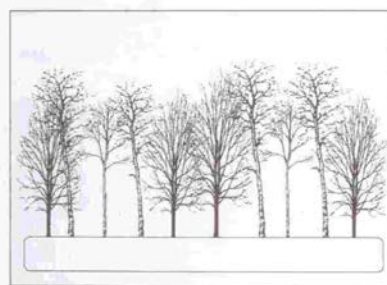
## Propositions d'aménagement

Suggestion travaux forestiers :	<b>ECLAIRCIE INTERMEDIAIRE</b> : Il s'agit d'une coupe effectuée dans un peuplement dense dont le stade de développement se situe entre le précommercial et le commercial et dont l'objectif premier est de dégager les arbres d'avenir par la récolte de la compétition qui les opprime.		
Urgence du traitement:	<input checked="" type="checkbox"/> Très	<input type="checkbox"/> Assez	<input type="checkbox"/> Peu
Durée de validité de la recommandation	<input checked="" type="checkbox"/> 0 à 5 ans	<input type="checkbox"/> 5 à 10 ans	

## Méthode systématique



## Méthode par puit de lumière



# FICHES DE PEUPEMENT

Peuplement no : 5

(voir localisation sur cartographie)

Superficie (ha) hectares : 3,5

équivalence en (ac) acres : 8,6

équivalence en (ar) arpents carrés : 10,2

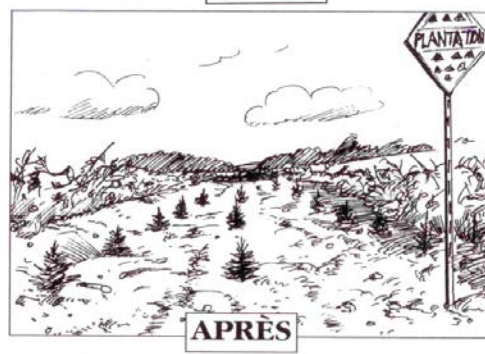
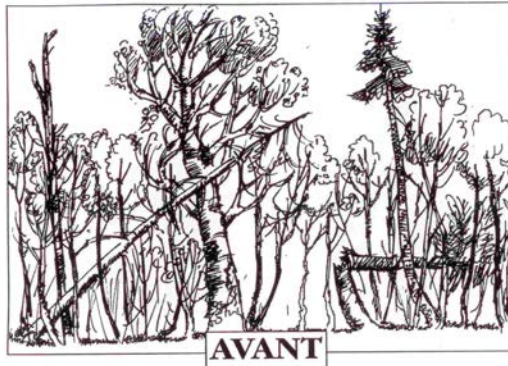
## Description du peuplement forestier

Nom du peuplement :	Friche embroussaillée
Appellation terrain :	Fr
Origine et perturbations :	Aire d'empilement et tronçonnage abandonnée
Éléments particuliers :	Dénudé sec par endroits

\*Inéquien : au moins 3 classes d'âge consécutives, 10 à 70 ans pour les jeunes inéquiens et 70 à 120 ans pour les vieux inéquiens.

## Propositions d'aménagement

Suggestion travaux forestiers :	<p><b>1 - PRÉPARATION DE TERRAIN</b> : La préparation de terrain consiste à rendre le terrain favorable à la mise en terre d'une quantité optimale de plants dans des microsites propices au reboisement. Ce traitement s'applique sur les terrains improductifs ou non régénérés tels que les friches, les coupes totales non régénérées, les aires d'ébranchage/façonnage, les gravières, etc. Dans ce peuplement, appliquer un traitement de débroussaillage et déblaiement (ou déchiquetage). <b>2 - REBOISEMENT</b> : Le reboisement est la mise en terre de plants pour la production de matière ligneuse. Dans ce peuplement, préconiser des plants à racines nues qui s'adaptent aux sols minces comme le chêne rouge et le pin blanc. <b>3- ENTRETIEN DE PLANTATION</b> : C'est le contrôle de la végétation nuisible pour faciliter la croissance de la plantation. Il vise aussi la protection de la régénération contre des agents nuisibles, tels les insectes, les maladies et les animaux.</p>		
Urgence du traitement:	<input checked="" type="checkbox"/> Très	<input type="checkbox"/> Assez	<input type="checkbox"/> Peu
Durée de validité de la recommandation	<input type="checkbox"/> 0 à 5 ans	<input checked="" type="checkbox"/> 5 à 10 ans	



# FICHES DE PEUPLEMENT

Peuplement no : 6

(voir localisation sur cartographie)

Superficie (ha) hectares : 6,2

équivalence en (ac) acres : 15,3

équivalence en (ar) arpents carrés : 18,1

## Description du peuplement forestier

Nom du peuplement :	Résineux à feuillus intolérants
Appellation terrain :	RFi B2 50 cp
Essences principales : (par ordre d'importance)	SAPIN BAUMIER (SAB), BOULEAU À PAPIER (BOP), PEUPLIER FAUX-TREMBLE (PET), ÉRABLE ROUGE (ERR), FRÊNE NOIR (FRN), ORME D'AMÉRIQUE (ORA), ÉPINETTE BLANCHE (EPB), THUYA OCCIDENTAL (THO)
Densité :	NORMALE (COUVERT FORESTIER 60% À 80%)
Hauteur moyenne :	17 mètres
Âge (classes de 20 ans)* :	50 ans
Origine et perturbations :	Coupes partielles
Éléments particuliers :	Sols frais et fragiles à l'orniérage par endroits (traficabilité restreinte). Utiliser machinerie plus légère ou adaptée (sur chenilles) et/ou intervenir sur sol gelé. Présence d'un important ruisseau à protéger.

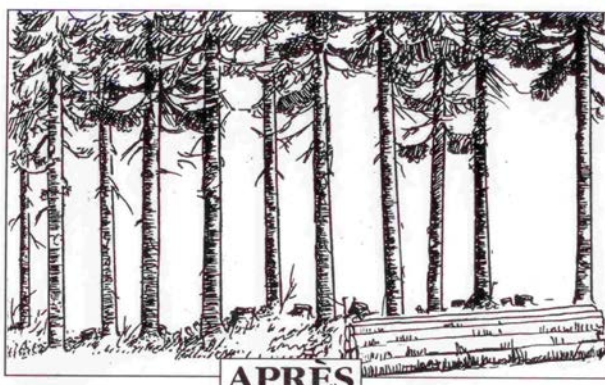
\*Inéquien : au moins 3 classes d'âge consécutives, 10 à 70 ans pour les jeunes inéquiens et 70 à 120 ans pour les vieux inéquiens.

## Propositions d'aménagement

Suggestion travaux forestiers :	<b>ECLAIRCIE COMMERCIALE</b> là où la densité le permet : C'est la récolte d'arbres d'essences commerciales de qualité moindre ou qui nuisent aux arbres de qualité dans un peuplement forestier équien dans le but d'accélérer l'accroissement des arbres restants et améliorer la qualité de ce peuplement. Récupérer en priorité les essences peu longévives (sapin et peuplier) ainsi que les tiges dépérissantes.		
Urgence du traitement:	<input checked="" type="checkbox"/> Très	<input type="checkbox"/> Assez	<input type="checkbox"/> Peu
Durée de validité de la recommandation	<input type="checkbox"/> 0 à 5 ans	<input checked="" type="checkbox"/> 5 à 10 ans	



AVANT



APRÈS

# FICHES DE PEUPEMENT

Peuplement no : 7

(voir localisation sur cartographie)

Superficie (ha) hectares : 2,0

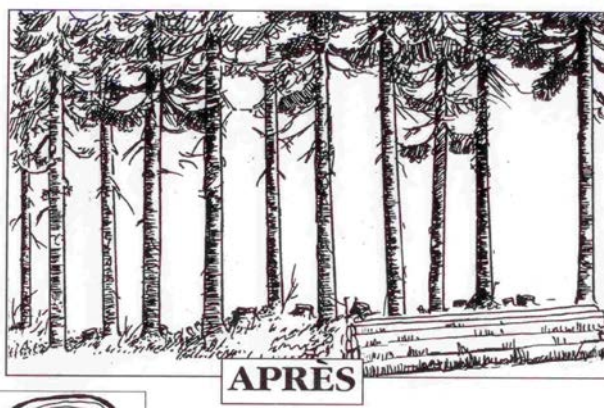
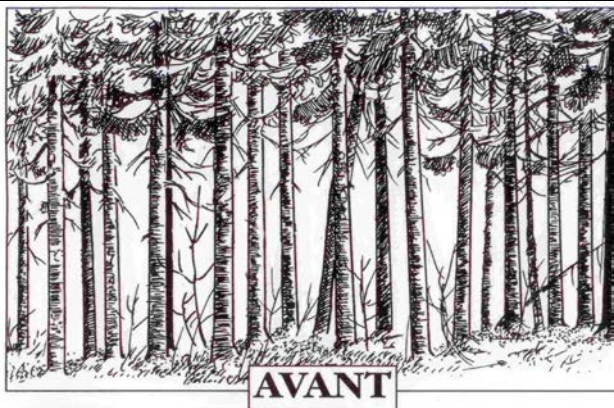
équivalence en (ac) acres 4,9

équivalence en (ar) arpents carrés 5,9

Description du peuplement forestier	
Nom du peuplement :	Résineux à bouleau blanc
Appellation terrain :	RBb A2 50 chp
Essences principales : (par ordre d'importance)	SAPIN BAUMIER (SAB), ÉPINETTE BLANCHE (EPB), BOULEAU À PAPIER (BOP)
Densité :	ÉLEVÉE (COUVERT FORESTIER > 80%)
Hauteur moyenne :	17 mètres
Âge (classes de 20 ans)* :	50 ans
Origine et perturbations :	Châblis partiel
Éléments particuliers :	Sols frais et fragiles à l'orniérage par endroits (traficabilité restreinte). Utiliser machinerie plus légère ou adaptée (sur chenilles) et/ou intervenir sur sol gelé. Présence d'un important ruisseau à protéger.

\*Inéquien : au moins 3 classes d'âge consécutives, 10 à 70 ans pour les jeunes inéquiens et 70 à 120 ans pour les vieux inéquiens.

Propositions d'aménagement	
Suggestion travaux forestiers :	<b>ECLAIRCIE COMMERCIALE</b> : C'est la récolte d'arbres d'essences commerciales de qualité moindre ou qui nuisent aux arbres de qualité dans un peuplement forestier équien dans le but d'accélérer l'accroissement des arbres restants et améliorer la qualité de ce peuplement. Récupérer en priorité le sapin en perdition (sensible au châblis) ainsi que les tiges dépérissantes.
Urgence du traitement:	<input checked="" type="checkbox"/> Très <input type="checkbox"/> Assez <input type="checkbox"/> Peu
Durée de validité de la recommandation	<input type="checkbox"/> 0 à 5 ans <input checked="" type="checkbox"/> 5 à 10 ans



# FICHES DE PEUPEMENT

Peuplement no : 8

(voir localisation sur cartographie)

Superficie (ha) hectares : 4,0

équivalence en (ac) acres 9,9

équivalence en (ar) arpents carrés 11,7

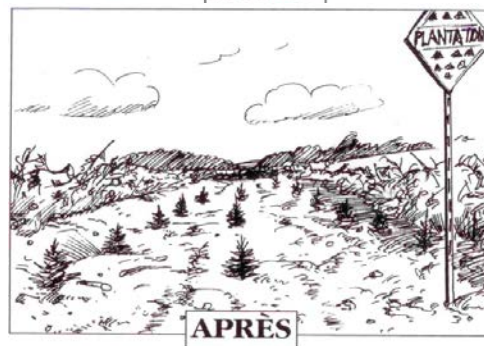
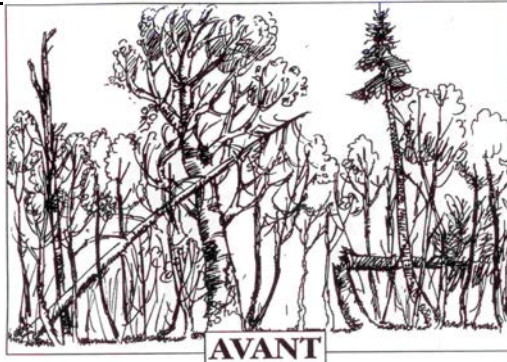
## Description du peuplement forestier

Nom du peuplement :	Friche herbacée
Appellation terrain :	Fr
Origine et perturbations :	Agriculture abandonnée. Pâturage.
Éléments particuliers :	Sol humide par endroits

\*Inéquien : au moins 3 classes d'âge consécutives, 10 à 70 ans pour les jeunes inéquiens et 70 à 120 ans pour les vieux inéquiens.

## Propositions d'aménagement

Suggestion travaux forestiers :	<p><b>1 - PRÉPARATION DE TERRAIN</b> : La préparation de terrain consiste à rendre le terrain favorable à la mise en terre d'une quantité optimale de plants dans des microsites propices au reboisement. Ce traitement s'applique sur les terrains improductifs ou non régénérés tels que les friches, les coupes totales non régénérés, les aires d'ébranchage/façonnage, les gravières, etc. Drainage requis par secteurs. Préparer par labourage/hersage agricole avec établissement de paillis si l'objectif est d'établir une plantation feuillue. <b>2 - REBOISEMENT</b> : Le reboisement est la mise en terre de plants pour la production de matière ligneuse. Dans ce peuplement, une production triple (feuillus nobles/arbres à noix/ligniculture à croissance rapide) pourrait être envisagée. <b>3 - ENTRETIEN DE PLANTATION</b> : C'est le contrôle de la végétation nuisible pour faciliter la croissance de la plantation. Il vise aussi la protection de la plantation contre des agents nuisibles, tels les insectes, les maladies et les animaux. Désherbage/taille de formation.</p>		
Urgence du traitement:	<input checked="" type="checkbox"/> Très	<input type="checkbox"/> Assez	<input type="checkbox"/> Peu
Durée de validité de la recommandation	<input checked="" type="checkbox"/> 0 à 5 ans	<input type="checkbox"/> 5 à 10 ans	



# FICHES DE PEUPLEMENT

Peuplement no : 9

(voir localisation sur cartographie)

Superficie (ha) hectares : 1,6

équivalence en (ac) acres 4,0

équivalence en (ar) arpents carrés 4,7

## Description du peuplement forestier

Nom du peuplement :	Aulnaies
Appellation terrain :	AI
Essences principales : (par ordre d'importance)	AULNE RUGUEUX (AUR)
Densité :	ÉLEVÉE (COUVERT FORESTIER > 80%)
Hauteur moyenne :	-
Âge (classes de 20 ans)* :	-
Origine et perturbations :	Agriculture abandonnée. Pâturage.
Éléments particuliers :	Sol humide

\*Inéquien : au moins 3 classes d'âge consécutives, 10 à 70 ans pour les jeunes inéquiens et 70 à 120 ans pour les vieux inéquiens.

## Propositions d'aménagement

Suggestion travaux forestiers :	Aucun travaux, zones de conservation, habitats fauniques.
Urgence du traitement:	<input type="checkbox"/> Très <input type="checkbox"/> Assez <input type="checkbox"/> Peu
Durée de validité de la recommandation	<input type="checkbox"/> 0 à 5 ans <input type="checkbox"/> 5 à 10 ans

## Acceptation et signature

Selon l'article 120 de la Loi sur les forêts (L.R.Q. chapitre F-4.1) pour être un producteur reconnu, une personne ou un organisme doit posséder une superficie forestière d'au moins quatre hectares d'un seul tenant, dotée d'un plan d'aménagement forestier certifié conforme aux règlements de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées compétente par un ingénieur forestier et enregistré auprès du ministre, la superficie à vocation forestière et toute modification y affectant la contenance ou y opérant un changement.

Ce plan d'aménagement forestier couvre la propriété identifiée ci-après et une modification à cette propriété a pour conséquence d'invalider ce plan.

LE PRÉSENT DOCUMENT CONSTITUE :

- mon premier plan d'aménagement forestier pour la propriété numéro : 1 \_\_\_\_\_  
 un ajout au plan d'aménagement forestier pour la propriété numéro \_\_\_\_\_  
 une modification en ce qui a trait à la propriété numéro : \_\_\_\_\_  
 une révision de mon plan d'aménagement forestier en ce qui a trait à la propriété numéro : \_\_\_\_\_

Les travaux inscrits dans ce plan d'aménagement forestier visent à aider le propriétaire à prendre les décisions qui lui permettent de mettre en valeur sa propriété. La réalisation de ces travaux n'est toutefois pas obligatoire. Cependant, des données supplémentaires peuvent s'avérer nécessaires avant de procéder à leur réalisation. Il est recommandé au propriétaire forestier :

- de consulter son conseiller forestier et de vérifier la réglementation municipale applicable avant d'entreprendre des travaux ;
- de noter les interventions réalisées sur la propriété.

**Je, soussigné(e), reconnais avoir pris connaissance de mon plan d'aménagement forestier.**

\_\_\_\_\_  
Signature du propriétaire ou du représentant autorisé

\_\_\_\_\_  
Date

**Nom du propriétaire**

J'ai élaboré un plan d'aménagement forestier pour la propriété ci-haut mentionnée. Ce plan est valide jusqu'au **échéance**  
Je certifie que ce plan d'aménagement forestier est conforme au règlement de l'Agence forestière de Lanaudière.

**Jean-Sébastien Malo, ingénieur forestier**

Nom du technicien qui a visité la  
propriété :

Date :

\_\_\_\_\_  
Signature de l'ingénieur forestier

Benoit Michaud  
Nom

### Coordonnées du conseiller forestier

Nom: **RESSOURCES FORESTIÈRES BIOTIQUES INC.** Numéro de permis de l'OIFQ : **98-047** \_\_\_\_\_  
Adresse: 965 rue Principale, Sainte-Mélanie, Qc J0K 3A0 Téléphone:(450) 960-2130 Télécopieur: (450) 889-8873  
Courrier électronique: [rfb@rfbiotiques.com](mailto:rfb@rfbiotiques.com) [www.rfbiotiques.com](http://www.rfbiotiques.com)

### Remarques :

**Le propriétaire doit contacter Ressources Forestières Biotiques s'il veut bénéficier de l'aide financière fournie par le programme d'aide à la forêt privée. Ressources Forestières Biotiques vérifiera l'admissibilité des peuplements visés aux traitements qui pourraient être prescrits et exécutés. Certains règlements municipaux et lois concernant les propriétés forestières peuvent restreindre l'application de certains traitements. IL EST DONC IMPORTANT DE LES CONSULTER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX. Ressources Forestières Biotiques n'est pas responsable des travaux exécutés sans la supervision de son personnel.**

### Réservé à l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière

Le contenu du plan d'aménagement forestier est CONFORME  ou NON CONFORME  aux instructions pour la préparation du plan d'aménagement forestier de l'Agence régionale et je recommande le paiement d'une aide financière de \_\_\_\_\_\$.

Commentaires et raisons du refus ou de la modification si requis. \_\_\_\_\_

**Numéro du rapport d'exécution**

**1463174 XXXXXXXXXXXX**